voisins & voisines



Publication gratuite du comité de quartier de Brivazac Candau - 33 PESSAC

Mars 2012



http: //www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm

Votre sommaire :

VIDE GRENIER

Dimanche 1er Avril 2012, Place Chambrelent



Exposants, inscrivez-vous en pages intérieures

CHASSE AUX OEUFS

Le 8 avril au Parc Lavielle Inscription sur place à 10h30

LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour nos lecteurs assidus, vous l'aurez constaté, le conseil d'administration du comité de quartier se renouvelle chaque année à l'occasion de l'Assemblée Générale. Cette année, quelque peu perturbée par les conditions météorologiques, elle s'est tenue le 5 février dans la salle municipale de Brivazac. Nous y avons présenté les différents rapports devant un auditoire progressivement renforcé au fil de la matinée. Nous avons choisi de maintenir le montant de la cotisation à son taux habituel (3€ par adulte dans le foyer) pour permettre à une majorité d'habitants d'adhérer. Et, une fois de plus, nous avons enregistré l'entrée au conseil d'administration de quatre personnes, ce qui laisse augurer d'un fonctionnement plus aisé pour l'année à venir.

Traditionnellement maintenant, ce numéro de mars est annonciateur du vide-greniers et celui-ci n'échappera pas à la règle. Vous trouverez l'attestation d'inscription obligatoire à compléter aussi précisément que possible. L'espace dédié à cette manifestation reste le même. Les exposants recevront quelques jours après leur inscription un courrier leur rappelant les modalités de participation. Je les remercie par avance de s'y conformer afin de rendre ce moment aussi convivial que possible. Avril verra aussi le renouvellement de la chasse aux œufs qui a lieu au parc Lavielle. Nous vous y attendons nombreux, petits et grands.

Enfin, nous restons attentifs aux évolutions de notre quartier. Nous nous retrouverons peut-être à l'occasion de réunions publiques sur certains aménagements qui se profilent à l'horizon. Souhaitons que ceux-ci apportent à tous un meilleur cadre de vie.

J.-P. MESSÉ



37 avenue de Candau,
33600 PESSAC
06 71 48 76 32
cqbc33@gmail.com

Rédaction, mise en page : Yvon BOUYER, Dominique BURTIN Christian PUJOLLE, Jean-Paul MESSÉ, Frédérique EYNAUD
Publicité :
Yvon BOUYER, Valérie LUINAUD, Christian PUJOLLE
Impression : ACSD, rue du Cdt Cousteau, Bordeaux Bastide
Tirage : 1150 ex.



RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ LE 05/02/ 2012

Rassemblés aujourd'hui dans cette salle, pour l'assemblée générale de notre association, nous allons présenter les rapports relatifs à l'activité du comité de quartier au cours de l'exercice écoulé. Il s'agit, pour vous et pour nous, d'examiner ensemble ce qui a été réalisé et d'indiquer les orientations pour le prochain exercice. Certains parleraient de bilan mais il semble que ce terme apparaît peut-être trop définitif et non révisable. Très souvent, les actions entreprises s'inscrivent dans plusieurs échelles de temps : celle immédiatement mesurable, celle du moyen terme et celle qui verra ses effets se prolonger à long terme. Nous nous interrogerons ainsi sur les pratiques d'évaluation mises en jeu dans les actions locales. En effet, la Communauté Urbaine a organisé une concertation autour du PLU 3.1 (comprenez plan local d'urbanisme trois en un). Pour mémoire, il est dit trois en un car il intègre le PLH (programme local de l'habitat) et le PDU (plan des déplacements urbains). Cette concertation a permis à cette problématique de l'évaluation de surgir à nouveau dans le débat. Qu'en est-il exactement ? La Communauté Urbaine a lancé, le 15 novembre 2010, la révision du PLU. Des documents sont édités et des réunions organisées au sein de chaque commune. L'annonce de cet événement est diffusée par tous les medias, y compris le site de la CUB dont le nom est changé de «concertation.lacub.fr» en «participation.lacub.fr».
Y a-t-il une différence fondamentale entre concertation et participation, me direz-vous ? Il semble que la concertation indique davantage un cheminenent, un processus inscrit dans la durée pour atteindre un objectif. La participation se révèle plus anecdotique et conjoncturelle. C'est bien entendu dans la concertation que nous souhaitons nous placer.
Les participants à cette soirée du 12 décembre, acteurs locaus souvent responsables associatifs, ont partagé leurs perceptions de l'urbanisme au travers de grands thèmes tels que l'habitat, le transport, l'environnement, l'activité économique. A Pessac, l'une des interventions conduira à formuler la demande des résultats de l'évaluation du précédent PLU. Cette demande n'est sans doute pas dénuée d'une arrière-pensée : qui peut dire si les orientations, les décisions prises lors des délibérations en conseil communautaire ont permis d'atteindre les objectifs du PLU ?
Au-delà des objectifs à atteindre, comment savoir si des objectifs sont atteints si des critères d'analyse ne sont pas définis ? Quand est-ce qu'une action publique est réussie ? C'est sur ces éléments tangibles que l'on peut effectivement fonder son jugement.
Pourtant, la procédure de révision affiche clairement de grandes orientations : La métropole des 5 sens : Solidaire (pour le vivre ensemble), Stimulante (pour les activités humaines), Sobre (pour la consommation des ressources de la planète), Sensible (pour renforcer le lien ville-nature), Singulière (pour s'appuyer sur le patrimoine et l'identité locale). Ces axes sont déclinés en objectifs relatifs aux différents thèmes évoqués plus haut. Nous pouvons donc légitimement nous demander quels sont les critères objectifs, les indicateurs qui seront retenus pour s'assurer de l'efficacité du plan en question. Si les diagnostics et les enjeux sont clairement mis en avant, si les moyens mis en œuvre sont décrits, les critères explicites validant les objectifs devraient figurer dans la communication. Certains sont assez évidents et facilement quantifiables : le nombre de logements, la typologie des logements ; d'autres ont un caractère plus subjectif et supporterait des clarifications : la mise en réseau des filières économiques. L'évaluation des actions doit aussi prendre en compte le temps qui sépare l'action de son évaluation. Il s'agit là de vérifier la présence des effets attendus non seulement sitôt la réalisation terminée mais aussi plusieurs années après. On ne peut s'empêcher d'avoir à l'esprit la politique du logement qui a participé des difficultés rencontrées dans certaines banlieues. C'est encore plus sensible sur des opérations d'envergure car elles sont d'autant moins réversibles. C'est pour cela qu'il faut rester attentif à toutes les opérations pour lesquelles nous sommes directement concernés.
L'annonce d'un projet de construction dans l'avenue Fanning-Lafontaine a, cette année, illustré le décalage entre l'identité du quartier et la construction envisagée. A notre niveau local de quartier, nous essayons d'imaginer quel sera l'impact des politiques publiques sur la vie des habitants. Nous ne manquons pas de faire valoir ces points de vue à la mairie lors des réunions et des commissions.
Nous tentons aussi par notre action de favoriser l'émergence d'alternatives (les doubles sens cyclables en sont un exemple), l'échange entre les personnes (par le soutien apporté à la création des jardins partagés). Nous ne savons pas encore comment ces actions impacteront la vie dans le quartier. Quelques observations permettent cependant, à très court terme, de constater l'augmentation de la circulation des deux roues. S'agit-il d'un phénomène ponctuel, durable, marginal ? L'avenir nous le dira.
Un rapide coup d'œil en arrière sur les quinze dernières années du comité de quartier permet, en tous cas, de constater que notre quartier a évolué et s'est renouvelé. Les rues, les avenues ont connu des rénovations : il reste certes quelques rues à traiter. La circulation a aussi connu une évolution positive : une tendance à la baisse concernant la vitesse même si ponctuellement il subsiste quelques points délicats. Ceci doit nous conduire à poursuivre le travail de réflexion autour de l'urbanisme, de l'utilisation de l'espace public, de la qualité du cadre de vie. Pour cela aussi, nous avons besoin de renfort. C'est même un axe majeur pour l'action du comité car vous êtes tous soucieux de votre environnement proche. La campagne d'adhésions est d'ailleurs l'un des moments où vous l'exprimez le mieux. Ces échanges constituent, pour nous, des indicateurs qui permettent d'évaluer notre action. Le renouvellement de l'adhésion au comité de quartier en constitue un autre. Le rapport d'activités apportera des compléments sur ce point.
Enfin, l'assemblée générale marque le temps de la constitution d'un conseil d'administration élu pour un an. C'est aussi une équipe à qui j'adresse mes remerciements pour l'énergie consacrée à l'action collective. Je voudrais aussi remercier Guéno Julien pour son investissement dans le bureau au service de la réflexion et de l'intérêt collectif, et pour toutes ses contributions aux nombreuses discussions liées au cadre de vie.
Merci à tous !

J-P MESSÉ

BILAN EXERCICE 2011

RECETTES	DEPENSES	BALANCE
9 496€	8 278€	1 218€

Constitution du CA 2012

Membres du CA sortant se représentant:

ALLAIN Maïté
BOUYER Yvon
BURTIN Dominique
CHOUTEAU Martine
COHEN Annick
EYNAUD Frédérique
LAFAYE Nathalie
LECHANOINE Michel
LUINAUD Valérie
MEDINA Corinne
MESSÉ Jean-Paul
MINEUR Jacques
MONAURY Bruno
PUJOLLE Christian
TAMAYO Nathalie

Candidatures émanant de la salle:

LEROY Jacqueline
PADÉRI Laurent
PAILLER Myriam
SICAULT Martine

Calendrier 2012 des activités festives de notre quartier:

01 Avril : vide-grenier

08 Avril : chasse aux œufs

14 Avril: Soirée musicale

29-30 Juin : Fête champêtre

14 Octobre : repas d'Automne

16 Décembre : Spectacle de Noël

VOTES AG

Malgré la neige tombée abondamment en ce dimanche 5 février 2012, 39 adhérents étaient présents ou représentés à notre assemblée générale. Le rapport d'activité et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité. De même, la cotisation a été fixée à 3 €, à l'unanimité. Enfin, le CA a été également élu à l'unanimité.

DÉBAT AVEC LES ÉLUS

Le débat commence vers 11 h 30 en présence du maire accompagné de mesdames Bourdeau, Lambert, Moncoucut, Eyssautier et de messieurs Dubos, Hofer et Haurie.

Introduction

Monsieur le maire commence les débats par une longue introduction. En 1er lieu, il rappelle la recommandation de la préfecture suite aux chutes de neige intervenues pendant le nuit : il faut, autant que possible, éviter de se déplacer en voiture. Il profite, par ailleurs, de l'occasion pour présenter, bien que tardivement, ses vœux à l'assemblée. Il se réjouit également que l'aménagement du Bois des Roses soit enfin terminé et cite souvent ce projet comme un exemple de concertation

Il souhaite enfin revenir sur un problème, qui dépasse largement les préoccupations du quartier, mais qui est significatif de l'air du temps. En effet, bien que PESSAC soit une des villes les moins endettées de France, elle rencontre des difficultés auprès des banques pour financer ses projets. Ainsi pour un budget d'investissement de 21.1 millions d'euros, la ville doit en emprunter 10.4 millions. La caisse des dépôts et consignations en prête la moitié mais PESSAC ne trouve pas les 5 millions manquant auprès des banques. Elle se trouve donc dans l'obligation de suspendre le projet de salle "sports événements" prévue à Bellegrave.

Monsieur le maire termine son intervention en regrettant que les banques, bien que soutenues par la banque centrale européenne, ne jouent pas leur rôle tant auprès des collectivités que des PME.

Bus

Des riverains de la rue du Commandant Lherminier, où se trouve un terminus de ligne bus, se plaignent que ces derniers attendent leur entrée en service avec le moteur au ralenti provoquant des nuisances sonores et des vibrations dans les maisons voisines.

Il faut reconnaître qu'à chaque fois que le problème a été évoqué auprès de Keolis, des dispositions ont été prises rapidement. Pourtant le problème resurgit régulièrement. Il ne faut pas hésiter à relancer TBC en cas de mauvaise foi manifeste.

Certains riverains qui sont allés discuter directement avec les conducteurs de bus se sont vus répondre que s'ils arrêtent le moteur, le bus ne redémarre pas.

Il est bien évident, et la mairie est d'accord sur ce point, que nous ne pouvons pas accepter une telle réponse.

Travaux de voiries

Monsieur Dubos présentent les travaux de voiries prévus sur notre quartier pour l'année 2012, voire les années suivantes.

Sur la rue du Cdt Lherminier, 50 000 € de travaux sont programmés pour créer des stationnements, aménager un double sens cyclable et refaire les trottoirs avec notamment l'accès aux propriétés. Sur ce projet, l'étude de la CUB reste encore à réaliser.

Dans le même secteur, la rue du professeur Esclangon recevra des travaux de maintenance lourde (pas de rénovation) mais plutôt en 2013 voire 2014.

Par ailleurs, l'aménagement que nous avions demandé à l'intersection des avenues de Brivazac et du Rond Point suite à la mise en place des contresens cyclables sera également réalisé en 2012.

Concernant les contresens cyclables, suite à une interpellation de la salle, Monsieur Dubos rappelle qu'ils ne présentent pas de risque particulier d'accident et qu'ils vont plutôt dans le sens du partage de la rue.

Enfin, l'avenue Pey Berland, qui relie notre quartier vers la station de tram Doyen Brus, sera réaménagée pour refaire les trottoirs et créer des stationnements sur le long de la voie. Le sens de circulation n'a pas été précisé.

DÉBAT AVEC LES ÉLUS (suite)

Monsieur Dubos termine cette 1ère intervention en rappelant que la prolongation de la ligne du tram ne devrait pas avoir de conséquences directes sur le quartier, mais il précise que la fréquence des tram vers Pessac centre devrait diminuer pour se partager avec la 2ème branche de la ligne. En revanche celle vers Bordeaux augmentera. Par ailleurs, des terminaux partiels seront créés en particulier à l'arrêt Montaigne-Montesquieu. Il est prévu un triplement des rames pour les étudiants sur cette station à l'orée 2013-2014

Traversées de la voie ferrée

Certains s'étonnent dans la salle que les barrières sous le pont "Zyke" aient pu être enlevées si rapidement. Il s'agit, malheureusement, d'actes de vandalismes imprévisibles.
Pour leur remplacement, il a fallu attendre de relancer les offres de marchés publiques. C'est maintenant chose faite, la réparation ne devrait plus tarder.



Pour plus d'informations sur l'association des jardins partagés, retrouvez-nous :

- sur notre stand au Vide-Greniers de Brivazac-Candau, **le dimanche 1er avril 2012**,

- dans "Pessac en direct" du mois d'avril.



Il est également demandé si ce type de barrières ne peut pas être installé sous le pont "Leclerc" dont le passage est trop étroit. Monsieur Dubos note cette demande.
Indépendamment de ces traversées de la voie ferrée, monsieur Dubos précise que les travaux de rénovation de l'avenue Jean Jaurès entre les Echoppes et la rue Chateaubriand, devraient démarrer en 2013/2014. Ils seront du même type que ce qui a été fait sur Pessac ouest : création de bandes cyclables en site propre sur les trottoirs, réorganisation du stationnement et réduction de la vitesse des voitures.

Sécurisation de l'avenue de Candau

La sécurisation de l'avenue de Candau à son intersection avec l'avenue Fanning Lafontaine n'est toujours pas réalisée. Que fait la mairie sur ce dossier et quels sont ses moyens d'actions ?
Dans la mesure où il n'y a pas d'emplacement réservé au PLU pour ce projet, M. Dubos précise que le seul moyen d'action est la négociation amiable.
Il lui est rappelé que les 4 riverains concernés ont fait une proposition, il y a environ un an, qui est restée sans réponse ni de la mairie, ni de la CUB.

M. Dubos affirme qu'il va reprendre ce dossier dans la semaine à venir en précisant que si la négociation amiable échoue, il faudra alors prévoir de faire une réservation foncière au PLU lors de sa prochaine modification

Comportement citoyen

Le maire est interpellé sur le comportement de certains individus qui ne respectent pas le règles du "bien vivre ensemble" : vitesse de circulation, stationnements sur les trottoirs voire crottes de chien sur ces mêmes trottoirs. La mairie ne peut-elle pas proposer des campagnes de communication sur le sujet?
Monsieur le maire répond qu'il ne mettra pas en place d'action coercitive. En revanche, il lui semble possible de faire cette communication au travers du bulletin municipal ou pourquoi pas de faire une action commune avec le comité de quartier.

Passage des avions

Plusieurs participants se plaignent du trafic aérien qui, pendant l'été, a provoqué beaucoup de nuisance.
Monsieur le maire rappelle que le trafic a été détourné sur Pessac à cause des travaux de réfection lourde de la piste secondaire, prévus tous les 10 ans.
Les participants regrettent que ces travaux aient eu lieu pendant l'été, saison où l'on vit plutôt dehors et donc, où le trafic aérien est le plus ressenti.
Il est proposé de décaler les travaux sur d'autres saisons où ces nuisances auraient moins d'impact.
D'autres se posent la question de l'intérêt de ces investissements sur le transport aérien qu'ils estiment devoir diminuer à l'avenir notamment à cause du TGV et de raréfaction de l'énergie. Ce à quoi le maire répond qu'actuellement ce n'est pas le cas, les vols à bas prix se développent et le TGV ne devrait pas avoir d'incidence.

Sujets divers

L'assemblée se félicite que l'aménagement du Bois des Roses soit maintenant terminé (ou presque). Ce succès est d'autant plus intéressant que les jeunes se sont attribués l'espace de jeux qui est maintenant souvent occupé.
Concernant le projet de construction au 8-10 avenue Fanning Lafontaine, monsieur le maire a confirmé que le premier projet présenté aux riverains a été abandonné. Il n'a pas connaissance d'un nouveau projet qui sera inévitablement présenté.
En revanche, sur le terrain à l'angle des avenues Phénix Haut Brion et du Rond Point, après plusieurs modifications, le projet est maintenant lancé. Il s'agit d'un programme de 11 logements (7 appartements T4 et 4 appartements T5).

Plan Campus

Monsieur le maire revient sur le Plan Campus et sur les nouvelles intentions que la ville s'est donnée sur le projet. Il estime également que C2D (conseil du développement durable) a fait un bon travail.
Il s'interroge sur la façon dont les quartiers proches vont s'approprier le campus et ses infrastructures. Pour cela, il souhaite l'incorporation de réunions communes entre l'Université et les quartiers périphériques pour mieux vivre ensemble dans les commerces, salles de spectacle et de sport. Il veut que le campus devienne un lieu de vie mais dit que cela prendra du temps.
Il s'inquiète également des conséquences de la proximité du campus sur les quartiers et notamment sur les constructions de logements étudiants. Il veut rester vigilant à la tendance actuelle de la transformation d'habitation principale en studios étudiants. Il assure, même s'il affirme qu'il ne pourra jamais être au courant de tous les projets sauvages, qu'il veillera à ce que ces constructions se fassent dans la plus stricte légalité.

Avenue de la Mission-Haut-Brion

Les platanes en bordure de l'avenue de la Mission Haut Brion ont été abattus dernièrement. Nous avons bien conscience que ces arbres se situaient sur la commune de Talence mais le comité a souhaité savoir qu'elle était l'origine de cette décision qui pose également le problème de l'usage qui est fait de l'argent publique puisque les sujets avaient été plantés récemment et qu'ils semblaient encore sains.

Ne souhaitant pas intervenir dans les affaires internes d'une autre commune, monsieur le maire a répondu qu'il ne fera pas de demande officielle auprès de la commune de Talence.

Pôle intermodale

La mairie est interrogée sur les sondages du sol qui ont eu lieu sur la voie ferrée sur le quartier des Echoppes.
Le maire confirme qu'une étude de RFF (Réseaux Ferrés de France) est en cours pour vérifier la possibilité d'ouvrir le chemin de fer de ceinture autour de Bordeaux. Dans le principe, les autorités (Mairie, région, RFF) sont d'accord pour l'ouverture de cette ligne à l'horizon 2015-2016.
Les résultats de l'étude devraient être présentés, prochainement, à la mairie avec notamment une possibilité de raccordement de cette ligne avec le pole intermodal de Pessac centre mais celui-ci est en concurrence avec la gare de la Médoquine.
Aux yeux du maire, ce raccordement présente beaucoup d'intérêts en faisant notamment de Pessac un point d'entrée du domaine universitaire pour les étudiants venant du Médoc et de Bordeaux nord.
Il est également confirmé que la gare de Bordeaux-Saint Louis serait fermée. Dans ces conditions, certains dans la salle estiment que l'ouverture de la ligne de ceinture ne présente plus beaucoup d'intérêt. ■

TRAVAUX RUE DU PROFESSEUR ESCLANGON

Le mercredi 29 février, une réunion à l'initiative de la mairie a eu lieu afin de présenter le projet de travaux sur cette rue. Il s'agit de travaux de maintenance lourde : le remplacement des bordures usagées, le renouvellement du revêtement du trottoir, la reprise des dépressions charretières (les sorties de propriétés) et la création de deux places de stationnement au niveau du 5 et 7 de la rue.
Concernant les trottoirs, il est rappelé que le calcaire est privilégié pour l'absorption des eaux pluviales, contrairement au traitement en enrobé qui agit comme une barrière pour l'infiltration des eaux. Seules les sorties de propriété recevront un enrobé du fait du passage de véhicules.
Ces travaux se dérouleront en plusieurs phases afin de garantir aux riverains un accès à leur propriété. Les côtés pair et impair seront traités à deux temps différents et le renouvellement de la chaussée achèvera cette opération.
Le comité de quartier, accompagné d'un riverain, a soulevé certains points concernant le revêtement des trottoirs. En effet, actuellement, la place située dans la partie haute de la rue est particulièrement en pente et constituée de graves. La pose d'une couche de calcaire risque de provoquer, en temps de pluie, une érosion rapide du revêtement et l'obstruction des bouches d'égout situées plus bas. Des demandes complémentaires seront adressées à la CUB par le service du domaine public de la mairie pour étudier cette question.



Scrabble duplicate :
Prochaines rencontres
le 9 et 23 mars à 20h30.
RDV à la Maison de Quartier avec votre jeu!
D'autres dates seront fixées à cette occasion.

CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES 2012

Tous à vos paniers le 08 Avril prochain!
La "Chasse aux œufs de Pâques" se déroulera au Parc Lavielle !
Pour y participer, rien de très compliqué : il suffit de vous inscrire sur place à partir de 10h30. Le début de la chasse est prévu à 11h. Les oeufs seront encore plus nombreux cette année. À la fin des recherches, nous nous retrouvons pour le verre de l'amitié.
Ouvert à tous les enfants de l'école et du quartier et à leurs parents.





Incroyables Talents de Brivazac-Candau
Vous êtes : musicien, chanteur, imitateur, danseur...
Venez faire vos premiers pas sur la scène de la Fête Champêtre,
le Samedi 30 juin vers 19h00 au Parc Lavielle.
Si vous êtes intéressé, contactez Corinne Médina au 06 61 20 09 77.



Avec le printemps, pas d'embourbement quand la voiture s'arrête sur la chaussée.

Stationner sur le trottoir est in gênant, coûteux et dangereux



VIDE GRENIER 2012

Le vide-grenier 2012 de notre quartier se déroulera le Dimanche 1er Avril !

Vide grenier, mode d'emploi : Inscrivez-vous au plus vite au moyen du coupon réponse ci-dessous. Vous recevrez une confirmation d'inscription. Rassemblez toutes les merveilles antiques et les derniers gadgets que vous avez chez vous: bibelots, livres, jouets, disques, vaisselle, vêtements. Le dimanche 1er Avril, ce ne sera pas un poisson… réglez votre réveil à 7h ; OK c'est tôt pour un dimanche, mais le jeu en vaut la chandelle. Chargez votre voiture, vélo, charrette ou tout autre moyen de transport à votre convenance.
Arrivez à 9h PLACE CHAMBRELENT. Des membres du comité vous accueilleront et vous indiqueront votre emplacement (aucune installation sans autorisation du comité). Vendez à partir de 10h ! Aux environs de midi, le comité de quartier vous offrira l'apéritif et ses grignotages.
Vers 17h, fatigué(e) mais heureux(se), vous débarrasserez votre emplacement des derniers objets invendus (vous les vendrez l'an prochain).

Le comité de quartier met à votre disposition des tables pour l'exposition et la vente. Vous êtes libres de fixer les prix des articles exposés (le comité de quartier ne perçoit aucun droit d'entrée ou de place. Il ne prélève aucune part sur les transactions).Vous rencontrerez plein de gens intéressants (curieux, chineurs, collectionneurs d'objets saugrenus et variés), vous sympathiserez avec vos voisins de stand...
En jetant un œil sur les étals, vous dénicherez vous aussi sûrement, l'objet de vos rêves!
Vous pourrez vous procurer sur place: sandwichs, boissons pâtisseries, café ...

Pour toute information complémentaire, contactez :
Corinne MEDINA : 06 61 20 09 77

L'Attestation ci-dessous est à remettre à
Corinne MEDINA 12, rue du Jasmin ou Maïté ALLAIN 7, allée Jacques BREL ou Yvon BOUYER 43, avenue de Brivazac

---

Organisateur : COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU
Adresse : 37 avenue de Candau – 33600 PESSAC
ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
Personne physique
se déroulant le : Dimanche 01 avril 2012 à Ville : PESSAC - 33600

Je soussigné(e),

Nom : ……………………………………………….……. Prénom ..…………………………………………

Né(e) le ……………………..…………à Département : ……..……. Ville : ………………………

Adresse : …………………………………………………………..……………………………..………

CP …………….. Ville ……………………..………………………………………………………..

Tél. ……………………………. Email : ……………………………………………………………

Titulaire de la pièce d'identité N° ……….....…………………………………..…………..

Délivrée le ……………………..……………..…… par ………………………………..…………

N° immatriculation de mon véhicule : ……………………………………………………..……………

Déclare sur l'honneur :
- ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

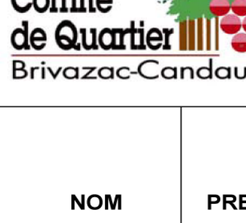
Fait à ………………………………… le ……………………………………..…………

Signature :

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Ces deux dernières pages de votre **V&V n° 74** rassemblent les informations pratiques concernant votre comité de quartier, vous y trouverez:

- les coordonnées des membres du conseil d'administration. N 'hésitez pas à vous adresser à eux!
- Nos dates d'animations 2012
- le plan du quartier, à garder à portée de main!



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU
ELU EN ASSEMBLEE GENERALE LE 5 février 2012

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	PORTABLE		CADRE DE VIE/ URBANISME	ANIMATIONS	V&V	MEMEOIRE QUARTIER	BUREAU
ALLAIN	Maïté	7, allée Jacques Brel	05 56 45 70 08	06 16 98 33 19	marie.allain@sfr.fr		X		X	
BOUYER	Yvon	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54		yvon.bouyer@neuf.fr	X		X	X	trésorier adj.
BURTIN	Dominique	37, avenue de Candau	05 56 45 34 86	06 20 56 74 29	dominiqueburtin@wanadoo.fr	X				secrétaire
CHOUTEAU	Martine	5, rue Marc Sangnier	05 56 45 60 46		martine.chouteau@voila.fr		X			
COHEN	Annick	30, avenue de Brivazac	05 56 45 40 17		annickcohen@free.fr		X		X	secrétaire adj.
EYNAUD	Frédérique	51, avenue des Echoppes	09 54 38 98 01		f.eynaud@gmail.com			X	X	
LAFAYE	Nathalie	4, rue Charcot	05 56 45 71 87		ndjp.lafaye@sfr.fr	X				
LECHANOINE	Michel	20, allée George Brassens			lechanoine.michel@free.fr		X			
LEROY	Jacqueline	22, rue Louis Armand	05 56 45 86 75		leroyjacqueline@free.fr	X				
LUINAUD	Valérie	13, rue du Rond Point		06 09 39 82 20	v.luinaud@free.fr	X		X		trésorière
MEDINA	Corinne	12, rue du Jasmin	*05 56 45 37 21*	06 61 20 09 77	medina.corinne@wanadoo.fr		X			
MESSÉ	Jean Paul	5, rue Marc Sangnier	05 56 45 60 46	06 71 48 76 32	messe.jean-paul@wanadoo.fr	X		X		Président
MINEUR	Jacques	31, rue du Cdt Lherminier	05 56 45 41 04	06 32 38 42 41			X	X	X	
MONAURY	Bruno	74, avenue de Candau	05 56 45 02 18	06 87 10 34 00	bruno.pc.portable@neuf.fr	X				Vice président
PADÉRI	Laurent	14, av. Fanning Lafontaine			laurent.paderi@free.fr	X		X		
PAILLER	Myriam	20, av. du Rond Point	05 56 15 32 29	06 87 58 59 38	myriam.pailler47@orange.fr	X			X	
PUJOLLE	Christian	11, rue des Bengalines	05 56 45 09 79		chpujolle@gmail.com			X		
SICAULT	Martine	4bis, rue Jean Charcot	05 56 15 31 01		eliette.sicault@laposte.net				X	
TAMAYO	Nathalie	8, rue du Jasmin	05 56 15 81 70	06 13 23 67 71	cocobouchonangel@free.fr		X			

ECRIVEZ NOUS : Comité de quartier Brivazac-Candau,
37 avenue de Candau, 33600 PESSAC
Adresse électronique : cqbc33@gmail.com
RETROUVEZ NOUS EN LIGNE : federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm

LE QUARTIER DE BRIVAZAC CANDAU

